PLAINE D'AVENIR 78

Fête de la salade nouvelle 2019

4 MAI 2019

L'après-midi s'organise en trois temps :

- Le départ, (les inscriptions et les présentations,)
- la balade, découverte de la plaine,
- La dégustation des produits locaux.

La météo : vent, pluie, grêle, soleil, cette année tout **est là**. Il n'y a jamais deux fêtes de la salade nouvelle identiques !
Les participants, enfants, adultes **sont là**. Les absents sont excusés. C'est bien compréhensible avec une telle météo.

Les élus sont là :
Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines
Huguette Fouché, maire adjointe de Montesson, conseillère régionale, vice-présidente de L'AEV.
Martine Pioffret, maire adjoint de Montesson, conseillère communautaire, représentante de M. le maire.
Jacques Myard, maire de Maisons-Laffitte.

Les intervenants sont là, **Robert Français**, agriculteur, président du syndicat des maraichers, **Sébastien Nungesser**, Chef de projet VNDSM (Voie Nouvelle.)

Les "Plaine d'avenir 78" sont là.
Nicole Bristol, Présidente de Plaine d'avenir 78, maire adjointe de Montesson, conseillère départementale.
Houmaïrat M'Madi, chargée de mission et d'animation, **Lylou Paris**, volontaire service civique, **Myriam Fortin**, stagiaire.

Les bénévoles sont là, Marie-France Gangloff, Jacques Perdereau, Marie-France Breguet, Marie-Thérèse Grosprete, Etienne Bouquet...

Les salades, les radis sont là.

14h15, une averse, tout le monde se réfugie dans la salle du château du Parc et c'est le moment des allocutions.

Toutes les intervenantes et tous les intervenants sont en accord. Il convient de conserver à cette plaine, véritable patrimoine local, sa vocation maraichère. Bien sûr, des problèmes perdurent. Difficile d'investir sans une vraie maitrise foncière. *(Robert Français)*

C'est un poumon, un espace d'équilibre entre l'urbain et l'agriculture. Nous travaillons à régler les problèmes. *(Jacques Myard)*

La région soutient l'agriculture et la production locale afin de nourrir les millions d'habitants de la Région parisienne. *(Sophie Primas)*

Les zones agricoles péri-urbaines concentrent nombres de contraintes, L'AEV aide l'agriculture de proximité par l'acquisition de terres abandonnées. L'agence soutient les productions locales et durables. *(Huguette Fouché)*

M. le maire, Jean-François Bel, depuis le début de sa fonction d'élu a toujours exprimé son attachement à la plaine agricole. *(Martine Pioffret)*

Chemin du halage, première intervention.

Le temps s'éclaircit, en route pour la balade des gens heureux.

Jacques Perdereau et Nicole Bristol nous expliquent les travaux de prolongement de la digue et sa zone de compensation qui rend au fleuve ce que la construction de la digue lui prend.

M. **Nungesser** intervient à propos de la Voie Nouvelle qui améliore la fluidité des circulations routières et sécurise les agriculteurs. En effet les tracteurs et les engins agricoles traversent les routes en empruntant des voies souterraines qui relient leurs champs.

Bravant les intempéries, le groupe emprunte les chemins jusqu'au point haut de la plaine. Tombée du ciel, une averse de grêle nous oblige à nous abriter à l'intérieur ou le long d'une remorque.

Après la pluie le…, **Robert Français** intervient largement et répond aux nombreuses questions :

- Les tas de compost, épandus dans les champs, ces végétaux en décomposition apportent de l'engrais naturel et de la vie au sol. C'est encore plus riche avec le fumier des animaux.
- Les filets sont de différentes sortes :
  Anti-insectes (ex. la mouche du navet)
  Protections des intempéries : froid, grêle
  Protections des indésirables : pigeons, la pins

Ces filets sont utilisés plusieurs fois pendant la saison, particulièrement en début de pousse et réutilisables plusieurs années, (6 ou 7 ans.)

- Les zones de friches, en fin de parcours de la randonnée.

Cet espace est en friche et nous agriculteurs aimerions le cultiver, le département en est propriétaire, précise **Robert Français**.
Nicole Bristol lui répond : Cette zone est classifiée ENS (Espace Naturel Sensible.)
Elle appartient au département en majorité et est entrecoupée de bandes de terrains privés.

Le changement d'affectation est une procédure complexe, le département y travaille. C'est le paradis des lapins, conclue une participante !

Le retour sous le soleil emprunte un court passage aventureux… la descente - 2 secondes – d'un talus.
Arrivés au parc, la dégustation de salades, champignons, radis... attend les randonneurs.

L'après-midi se termine par le tirage au sort des dix paniers de légumes offerts par les maraichers de la plaine. ***(Voir le diaporama sur le site de Plaine d'avenir 78.)***

Site	http://www.plainedavenir78.org
Contact	plainedavenir78@hotmail.fr
	Plaine d'avenir 78

Rédacteur : Etienne Bouquet